



PORTRAIT DE TERRITOIRES

Hautes-Alpes et région Paca

Hautes-
Alpes Région Paca



POPULATION

2014	Population	139 883	4 983 438
2009 - 2014	Evolution de la population	0,6 %	+0,4 %
2014	Part des 60 ans et +	28,8 %	27,7 %
2009 - 2014	Evolution des 60 ans et +	2,4 %	+1,8 %
2014	Part des - de 30 ans	31,5 %	33,7 %
2009 - 2014	Évolution des - de 30 ans	0,0 %	-0,1 %
2014	Indice de vieillissement de la population	96,9	93,7
2014	Part des familles monoparentales	8,8 %	10,3 %



LOGEMENT

2014	Part de logements locatifs privés	25,2 %	30,7 %
2014	Part de logements locatifs publics	12,3 %	13,1 %
2014	Part des ménages propriétaires de leur résidence principale	59,2 %	54,4 %
	Part de logements sur-occupés	6,1 %	12,9 %



CONDITIONS DE VIE

	Niveau de vie médian	19 386 €	19 893 €
	Taux de pauvreté	14,5 %	17,5 %
	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans	20,2 %	25,2 %
31/12/2016	Taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif	7,0 %	9,4 %



FORMATION, INSERTION, EMPLOI

2014	Part des 15-29 ans peu ou pas diplômés	16,2 %	21,4 %
	Part des 18-25 ans non insérés	22,2 %	25,6 %
T1 2017	Taux de chômage	8,9 %	11,0 %
31/12/2016	Nombre de Demandeurs d'Emploi	12 700	492 900
2011- 2016	Evolution du nombre de DE	+44,3 %	+30,9 %
31/12/2016	Part des - de 25 ans parmi les DE	12,6 %	12,8 %



Le glossaire du portrait de territoires

Evolution de la population (2008-2013)

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2013.

Indice de vieillissement de la population

Nombre de personnes de 65 ans et + pour 100 personnes de moins de 20 ans.

Part de logements locatifs privés

Nombre de logements locatifs privés sur l'ensemble des résidences principales.

Part de logements locatifs publics

Nombre de logements locatifs publics sur l'ensemble des résidences principales.

Part de logements sur-occupés

Le concept de sur-occupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement.

Un logement est sur-occupé quand il manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ;
- et pour les célibataires de moins de 19 ans ;
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans ;
- sinon, une pièce par enfant.

Niveau de vie médian :

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage (revenus d'activité, revenus du patrimoine, transferts en provenance d'autres ménages et prestations sociales, y compris pensions de retraite et indemnités de chômage, nets des impôts directs) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif

Nombre d'allocataires du RSA socle et de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) rapporté à l'ensemble de la population âgée de 18 à 64 ans (RP 2013).

Part des 15-29 ans peu ou pas diplômés

Les jeunes pas ou peu diplômés sont des personnes sorties des cursus scolaires et non titulaires, au minimum, d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un baccalauréat. Ainsi, sont également considérées comme sans diplôme les personnes titulaires uniquement du certificat d'études primaires (CEP supprimé en 1989), du diplôme national du brevet (ex BEPC), ou encore du certificat de formation générale.

Part des 18-25 ans non insérés

Nombre de jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, élèves ou stagiaires, parmi l'ensemble de la population de 18 à 25 ans.